

**PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**16 septembre 2021 – 20h**

**Présents** : David ANCRENAZ, Patricia BALLARA, Tommy BERTHET, Joëlle BIMBERT, Thierry CHARRETOUR, Delphine COLLET, Elodie DIETZ, Emile FAMEL, Serge MERMOUX, Denis POTARD, Chantal REGAT, Annie REVERTEGAT, Dominique ROY, Delphine SCARAMOZZINO, Virginie SIROT, Thierry TUR, Aline WATT-CHEVALLIER

**Pouvoirs de** : Aurélie ANCRENAZ à Elodie DIETZ, Rémi LE NEN à Virginie SIROT

**Absents non représentés** : --

**Secrétaire de séance** : Joëlle BIMBERT

**Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2021** : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations données par le Conseil Municipal :**

- N°05-2021 : Convention de mise à disposition de locaux dans la Mairie pour l'organisation d'expositions
- N°06-2021 : Abonnement à la mise à jour de la base de données Oracle

**DÉLIBÉRATIONS :**

**1/ Avis sur la mise en compatibilité du PLU faisant l'objet d'une déclaration d'utilité publique – Zone d'Activités de la Forêt**

Madame le Maire présente le projet de Zone d'Activités Economiques (ZAE) de la Forêt, porté par la CCFG, compétente en la matière, en précisant notamment les objectifs d'amélioration et la sécurisation de la desserte de la zone.

Ce projet nécessite la mise en place d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour assurer la maîtrise du foncier et de mise en compatibilité du PLU de la commune de Contamine-Sur-Arve. Sur ce dernier point, il s'agit de permettre la création d'un sous-zonage UX2, caractérisé par un recul des constructions par rapport à la voirie, une hauteur de construction plus basse et la possibilité d'implanter un magasin de vente, en sus des activités déjà autorisées.

Madame le Maire précise que les demandes des entreprises intéressées par futurs lots sont plus importantes que les disponibilités.

Mme REVERTEGAT demande s'il est prévu une « pépinière d'entreprises ». Madame le Maire explique que cela n'a pas été envisageable sous maîtrise d'ouvrage publique mais qu'il est prévu de céder un lot à une entreprise qui proposera un service de location de « petites » surfaces.

M. MERMOUX s'inquiète du risque que l'entreprise désignée ne finisse par conserver les locaux pour son propre usage. Madame le Maire et M. TUR indique qu'il n'y a pas de moyen de s'y opposer mais que cela repose sur la négociation menée en amont avec l'acheteur.

Mme REVERTEGAT interroge sur l'existence de pépinières d'entreprise sur l'ensemble du territoire de la CCFG. M. TUR l'informe que ce n'est actuellement pas un modèle viable pour la CCFG pour des raisons de trésorerie mais que sa récente adhésion à l'Etablissement Public Foncier (EPF) est piste pour rejoindre cette démarche, en demandant le portage de l'opération par l'EPF.

A la demande de Mme REVERTEGAT, Madame la Maire précise qu'une société de transport routier déjà établie sur Contamine-Sur-Arve est pressentie pour s'installer dans la nouvelle zone.

Madame le Maire ajoute que la ZAE accueillera également les locaux du SRB.

M. MERMOUX regrette que la collectivité ne puisse pas mieux maîtriser le projet. M. TUR explique que la mise en compatibilité du PLU est précisément un outil de maîtrise sur les règles d'urbanisme et de l'intégration du projet.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable sur le dossier de mise en compatibilité du PLU.**

**2/ Cimetière communal – Actualisation du règlement**

Madame le Maire expose la situation actuelle du cimetière en soulignant le réel risque de manquer rapidement de place. A ce titre, elle souhaite que soit dorénavant refusée la vente de concessions par anticipation. Elle rappelle également que la récente réalisation d'un nouvel espace cinéraire vise à remédier à la situation, mais que les aménagements doivent se poursuivre dans cet objectif. Il convient d'actualiser le règlement du cimetière communal

afin de prendre compte ces évolutions. La prochaine phase de travaux prévoira l'amélioration de l'allée centrale et des points d'eau ainsi que le déplacement de l'actuel ossuaire.

Mme REVERTEGAT demande s'il existe encore des concessions perpétuelles. Madame le Maire explique qu'il n'est plus proposé à l'heure actuelle de concessions perpétuelles, mais que celles qui préexistaient sont maintenues.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de règlement actualisé du cimetière communal et autorise Madame le Maire à signer tout document afférant.**

### **3/ Bibliothèque – Café – Tarifs et horaires d'ouverture**

Mme le Maire présente la proposition d'horaires d'ouvertures à compter de septembre 2021. Elle précise par ailleurs que la proposition de tarifs s'aligne sur les tarifs des autres sites de la CCFG. Elle remercie Mme BALLARA et les bénévoles pour leur implication dans le projet et lance un appel à d'éventuelles nouvelles bonnes volontés.

Mme BALLARA précise que la question d'une ouverture le mercredi plutôt que le samedi est en cours de réflexion. Elle indique par ailleurs qu'une boîte à livres pour les retours en dehors des horaires d'ouvertures a été commandée et sera prochainement installée.

Mme BALLARA indique par ailleurs qu'une référente numérique a rejoint le territoire de la CCFG pour les deux prochaines années et qu'elle pourra intervenir sur demande dans les locaux de la bibliothèque-café pour une aide sur les outils informatiques.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les horaires et les tarifs de la Bibliothèque –Café et autorise Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.**

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Prochains Conseils Municipaux : le vendredi 22 octobre et le jeudi 9 décembre 2021 à 20h
- Prochaine commission Urbanisme : 27/09
- Prochaine commission Scolaire : 5/10
- Prochaine commission Environnement : début octobre
- *Scolaire :*
  - o Pas d'ouverture de classe pour cette année
  - o Reprise du CMJ avec un projet « Cabane »
  - o Opération « Nettoyons la Nature » en partenariat avec « l'Abeille » le 23/10
- *Communication :*
  - o Le bulletin de la CCFG a été distribué ; les remarques sur la présentation du bulletin seront remontées à la commission communication de la CCFG
  - o Le prochain « Trait d'Union » sera diffusé fin septembre
- *Urbanisme :*
  - o Poursuite du projet de modification du PLU avec plusieurs séances de travail de la commission urbanisme
  - o Lancement d'une réflexion sur une démarche incitative de rénovation des façades du centre village. Prise de contact avec l'ABF, retours d'expériences de collectivités voisines

### **Delphine SCARAMOZZINO quitte la séance à 21h30**

- *Travaux - Environnement:*
  - o Travaux en cours pour la réfection de la Route de la Colonie
  - o Il y aura une campagne d'enrobés à froid, les fauchages de bords de route sont en cours ainsi que les travaux d'entretien des espaces verts
  - o Une réflexion est lancée sur la gestion de l'éclairage public, en partenariat avec le SYANE. Ce point sera évoqué lors de la prochaine commission voirie.
  - o La préparation des plantations au verger communal est en cours, la plantation interviendra début novembre
  - o Réfection des toitures du château : le désamiantage est terminé, en attente des résultats d'analyse. Le charpentier a des difficultés d'approvisionnement mais devrait prendre possession du chantier fin octobre.
  - o Route de la Barque : la consultation des entreprises est lancée, le démarrage des travaux est prévu début décembre.



- PAV Perraz et Pouilly : la dépose des conteneurs et la remise en état des sites sont prévues début octobre. M. FAMEL manifeste son désaccord sur cette décision et indique qu'il présentera en conséquence sa démission.
- *Manifestations :*
  - 24/09 : AG APE
  - 30/09 : AG « l'Abeille »
  - 3/10 : Saint-Bruno : Mme REVERTEGAT explique les difficultés rencontrées pour pouvoir maintenir la manifestation malgré la situation de la crise sanitaire. Mme le Maire rappelle l'importance de cette fête pour le village.
  - 7/10 : intervention à Contamine dans le cadre de la « Semaine Bleue » - CCAS
  - 16/10 : rendez-vous du Château
  - 24/10 : choucroute des Aînés

La séance est levée à 22h15.

La secrétaire de séance,  
Joëlle BIMBERT



Le Maire,  
Aline WATT-CHEVALLIER

